



Communiqué de presse de l'Union Suisse des Paysans du 17 novembre 2008

## OUI à la libre circulation des personnes

**Le Comité de l'Union suisse des paysans a adopté son mot d'ordre et recommande de dire oui à la reconduction de l'accord sur la libre circulation des personnes entre l'UE et la Suisse et à son extension à la Roumanie et la Bulgarie.**

Le 8 février 2009, le peuple sera appelé à voter sur la reconduction de l'accord sur la libre circulation entre l'UE et la Suisse et son extension à la Roumanie et la Bulgarie. Le Comité de l'Union suisse des paysans appelle à déposer un «oui» dans les urnes le 8 février prochain. L'agriculture profite de l'accord sur la libre circulation. Son extension aux dix nouveaux pays de l'UE avait permis de désamorcer la situation tendue qui régnait sur le marché du travail dans l'agriculture. Selon le Comité de l'USP, la voie bilatérale a fait ses preuves pour la Suisse et l'agriculture suisse. C'est sur cette voie qu'il faut rester. Un abandon de la voie bilatérale entraînerait de gros problèmes pour l'économie, ce qui ne serait pas dans l'intérêt de l'agriculture.

### *Renseignements:*

*Sandra Helfenstein, Porte-parole USP, Tél. 056 462 52 21, Portable 079 826 89 75*

*[www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch)*